

Lè révo

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 37

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

loin d'elle, une jeune fille agenouillée sur le tapis en considérait machinalement les fleurs décolorées; debout, auprès d'une fenêtre, un vieillard promenait des regards mornes sur la nature flétrie. Un profond soupir qui lui échappa tira les dames de leur pénible rêverie. Elles échangèrent quelques mots à voix basse, puis la jeune fille se leva et alla se placer aux côtés de son père.

— C'est toi, Sabine ? dit celui-ci avec mélancolie. Pauvre enfant dont la beauté s'étiolé dans ce pays désert ! Ah ! nous mourrons tous ici, éteints par l'abandon.

Il détourna la tête pour cacher ses larmes.

— Mon père ! s'écria Sabine d'un air d'angoisse.

Et de ses bras charmants elle enlaça le cou du vieillard : mais, l'écartant doucement, il alla s'asseoir auprès de la cheminée et, sans rien dire, il repoussa du pied un tison qui venait de rouler au-delà des massifs chenets de cuivre.

— Puisqu'il vous est impossible de retourner à Paris, faites-vous un sort paisible en Bretagne, dit M^{me} de Kersac.

— Je n'y saurais être heureux. Je me consume, au fond de cet immense manoir. Voici bientôt vingt ans que je me traîne de salle en salle comme un pâle fantôme. Je sens que jamais je ne m'habituerai à cet exil rigoureux, châtement d'un complot d'écervelé contre la reine-mère. On a été sans merci ; mes prières n'ont pas été entendues.

— Mon ami, le jour de la clémence luira pour vous.

— Jamais, madame ; je le vois maintenant, et cette conviction m'a plongé dans un découragement complet. Paris cependant, avec son luxe et son animation, n'est pas ce qui manque le plus à mon cœur : ce que je regrette surtout, c'est l'hôtel où je suis né, où j'ai été élevé, et dont maintenant les portes sont scellées, le jardin où, enfant, je m'ébatais aux doux rayons du soleil ; ce qui me manque, c'est le palais où je fus nommé officier dans les gardes du jeune roi. Mes beaux souvenirs, je vous ai laissés là !

— Vous les retrouverez, mon père, s'écria Sabine avec émotion.

Le vieillard hocha la tête, d'un air d'incrédulité.

— Oui, reprit la jeune fille, votre Sabine vous fera rendre la justice qui vous est due. Elle ira se jeter aux pieds du roi, lui demander votre grâce et l'obtiendra.

— Pauvre petite ! ta tendresse te fait déraisonner. Comment pourrais-tu aller à Paris, seule et si jeune ?

— Ma mère m'accompagnera. Le roi sera touché des larmes de deux pauvres femmes et aussitôt il deviendra miséricordieux. N'est-il pas vrai, ma bonne mère ?

Madeleine de Kersac sourit tristement et pressa sa fille sur son cœur. Sabine pria, supplia tant, qu'elle finit par obtenir du vieillard la permission d'entreprendre ce voyage. Le baron s'était ranimé à cette nouvelle espérance tombée du ciel par la bouche d'une enfant. Il n'aspirait plus qu'à voir arriver le jour du départ. On fit les apprêts à la hâte. La voiture attendait dans la cour du manoir lorsque M. de Kersac appela sa femme et sa fille afin de leur dire adieu. Tous trois pleuraient.

Le père et la fille s'embrassèrent une dernière fois. Puis Sabine descendit, d'un pas qu'elle s'efforçait de rendre ferme, le vaste escalier seigneurial. Elle traversa le vestibule et elle allait s'élançer dans la voiture quand un cri douloureux la retint. Le baron venait de tomber évanoui dans les bras de ses valets.

Une heure après, grâce aux soins tendres et intelligents qui lui furent prodigués, il rouvrit les yeux. Sa première pensée fut de regarder autour de lui pour voir si sa fille était là.

— Elle n'est pas partie, n'est-ce pas ? murmura-t-il ;

ah ! Sabine, je ne puis me séparer de toi, je l'ai vainement tenté ! Je languissais dans la douleur, sous le poids de la solitude ; mais maintenant, je n'achèterais pas la grâce royale au prix d'une séparation, quelque courte qu'elle fût. Reste, mon enfant ; rien au monde ne saurait t'arracher de mes bras.

— Non, mon père, je partirai... Je partirai pour revenir.

— Mais tu ignores donc que je mourrai seul dans ce manoir désert ? Les jours me sont comptés.

— Eh bien, si vous veniez avec nous ? si vous nous accompagniez ?

— Quoi ! Sabine, tu perds donc tout souvenir ? Ne suis-je pas enchaîné au sol de la triste Bretagne ?

— Ecoutez-moi, dit-elle. Vous vivez si retiré, que personne dans ce pays, à l'exception de vos valets et de quelques amis fidèles, ne connaît votre visage. Vous prendrez des habits grossiers, vous passerez, pardonnez-moi ces mots, pour un simple intendant, et vous verrez qu'on ne songera pas à vous arrêter. Depuis vingt ans, il est survenu bien des événements qui vous ont fait oublier. Vous le savez assez, car c'est ce dont vous vous plaignez chaque jour.

— Petite enchanteresse ! tu me proposes le bonheur, et je refuserais ! Non, non ! je l'accepte comme une bénédiction ; mon enfant me semble chargée d'une céleste mission, celle de rendre l'honneur à son père.

— Je vous le rendrai, dit fermement Sabine. Dieu m'inspirera.

Les valets furent appelés. C'étaient de braves gens qui avaient blanchi au service du baron. Tous jurèrent de garder le secret. M. de Kersac revêtit une livrée quelque peu fripée ; puis, sous le nom de Fabrice, il partit avec sa femme et Sabine.

(A suivre).

Lè révo.

Quand l'est qu'on est bin eindroumâi et qu'on pioncè bin adrâi, se la carcasse ne budzè diéro, lo soclliet ne botsè portant pas, kâ bin lo contréro, l'est adon que coumeincè à s'einmodâ dè sorta, et quand ne pào pas débitâ à mézoura, cein coumeincè pè gorgossi petit z'à petit, et après, vaitsé lè ranquemellâès et lè ronclliâès, que ma fâi gâ po clliâo que sont découtè se ne soniquont pas onco, kâ n'ia pas moian dè vouâiti ein dedein se vo z'ètès einsordellâ pè n'espèce dè trombonne que vo dégrussè lè notès.

Eh bin, la carcasse, c'est tot coumeint on méca-nique ; faut oquiè po la fèrè allâ, et se son soclliet s'arretâvè pî dix minutès, le sarâi coumeint la pompa d'on poâi qu'est dégrenâie, et n'iarâi pas moian dè la démontâ et ni dè vouedi dè l'édhie dein lo borné po la remettre ein état ; ne sarèi pequa bouna què po lo pàys dâi derbons, kâ l'est assebin lo socllio que fâ qu'on pào peinsâ, repeinsâ, combinâ, enfin quiet ! que no fâ vivrè, et se lo socllio manquâvè, lè z'idées, la cabosse, la bétanie, tot cein prevolérâi frou coumeint on revolin dè bise, et tot sarâi de : sarâi la moo.

Faut don, tandi lo né et tandi qu'on doo, que tot cein sâi mantenu, et l'est porquîè lo socllio va adé ; mâ quand on s'eindoo, c'est coumeint s'on verivè folliet, kâ on ne repeinsè pequa à cein qu'on ruminâvè, et vouaiquie que no seimblîè qu'on est reveilli et qu'on sè tràovè la mâiti dâo teimps on ne

sâ iô, et que sè passè dâi z'affèrès iô lo diablo ne vâi gôttâ.

C'est lo révo.

Ora, qu'èin est-te dè clliâo révo ?

Lè z'ons crayont que cein vâo arrevâ, et dâi z'au-tro diont que n'ia pas on mot dè veré. Portant, dâi iadzo que y'a, et suivant cein qu'on révè, on pâo, s'on est asse mâlin què Caboton, ein teri on bon parti.

Caboton étâi on coo qu'amâvè gaillâ lo tabâ. Ne niccliâvè pas ; mâ chiquâvè tant mé et tourdzivè tant que l'avâi dè quiet fourrà dein son chêtse-moqua ; mâ lo diablo c'est que manquâvè soveint dè brazâ po atsetâ on paquiet.

On dzo que l'étâi z'u per tsi lo syndiquo, lo syndiquo lâi fâ :

— Eh bin, Caboton, que dis-tou dè bon ?

— Ye dio, repond lo gaillâ que y'é revâ sta né passâ que vo mè bailliva on paquiet dè tabâ et la syndiqua on paquiet dè cigarrès po la demeindze, et cein m'a fè tot dzoïâo.

— Ah ! te crâi don âi révo ! t'és onco on rudo da-dou. Ne sâ-tou pas que lè révo c'est tot lo contréro dè cein qu'arrevè !

— Ah ! c'est tot lo contréro ! Adon lè vo que mè volliâi bailli lè cigarès, et la syndiqua lo paquiet dè tabâ ? Y'amo atant !

Et la malice dè cé tsancro de Caboton fe que l'eut cein que désirâvè.

Nettoyage à sec des objets de laine blanche. — Le procédé est surtout précieux pour les objets tricotés en laine blanche. Prenez l'objet à nettoyer et plongez-le dans de la farine sèche ; frottez entre les mains et changez la farine qui devient grise. Recommencez l'opération jusqu'à ce que la farine reste blanche ; secouez et brossez bien l'objet devenu très propre et que ce nettoyage n'a pas déformé.

Graisse pour l'entretien des armes.

Huile d'olive 100 grammes.

Graisse de mouton 50 »

On fait fondre la graisse, on décante, puis on verse l'huile jusqu'à solidification ou formation d'une pomade.

Croûtes aux abricots. — Graissez largement de beurre frais le fond d'un plat à cuire, couvrez-le de tranches de pain coupées minces, sur lesquelles vous mettez des abricots bien mûrs et coupés par moitié, la peau du fruit sur le pain ; remplissez la place des noyaux par un morceau de beurre et couvrez le tout de sucre fin vanillé. Faites cuire à feu doux, le plat couvert et feu dessus bien entendu. On peut aussi cuire au petit four du fourneau de cuisine. Enlevez le couvercle une ou deux fois pour arroser les abricots avec un peu d'eau sucrée. Quand les abricots sont cuits, enlevez avec précaution les croûtes et dressez-les sur un plat arrosées du beau jus parfumé des abricots.

La livraison de septembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : Poètes contemporains de la France. Leconte de Lisle, par M. E. Rod. — Scènes de la vie hindoue. Les parias d'Adjmiré. Nouvelle, par M. A. Glardon. — Rabelais, sa vie et son œuvre, par M. Paul Stapfer. (Troisième et dernière partie). — Le pessimisme philosophique et l'optimisme chrétien, par M. Léo Quesnel. —

Les grandes régates anglo-américaines, par M. G. van Muyden. — Jean Kollar et la poésie panslaviste du XIX^{me} siècle, par M. Louis Leger. (Seconde et dernière partie). — Variétés. — L'histoire religieuse de la Révolution française, par M. Edmond de Pressensé. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

Questions et réponses. — Le problème de samedi n'est au fond qu'un calembour, qui a été trouvé par plus de 60 abonnés. Le voici : 1 hectare (nectar), 7 ares (c'est tard), 3 centiares (abbés sans tiares), à 3 sous l'are (3 soulards). Valeur du pré, fr. 16,05. — Le tirage au sort a donné la prime à M. A. Lassueur, Ste-Croix.

Enigme.

Sans que je sois estropié
Je suis sans bras et n'ai qu'un pied ;
Mon surtout de toile est modeste ;
Trop de pluie est pour moi funeste.
Immobile dans mon emploi,
Je donne quelquefois un gîte aux hirondelles ;
Aussi bien qu'elles,
J'ai des ailes ;
Mon maître n'en a pas et vole mieux que moi.
Prime : Une grosse de plumes.

Boutades.

Le domestique d'un établissement de bains se rend un matin vers son patron et lui dit d'un air soucieux :

— Jamais je ne pourrai baigner cette dame, Monsieur le docteur, elle est trop pesante.

— Allons-donc ! un fort gaillard comme toi. Ne me dis pas des bêtises et fais ta besogne.

— Mais, Monsieur le docteur, quand je vous dis que je ne puis pas... L'avez-vous vue?... Elle pèse plus de 300 livres !...

— Elle pèsera ce qu'elle voudra, elle est venue ici pour se baigner, et, fort comme tu l'es, tu dois pouvoir la baigner.

— J'ai déjà essayé, mais je n'ai jamais pu.

— Tu m'embêtes, fait le patron impatienté. Fais deux voyages si tu veux.

On peut encore lire au pilier public de la commune de M^{me} l'avis suivant, qui date déjà de quelques mois :

« Ensuite de l'arrêté du Conseil d'Etat concernant la destruction du gui, la Municipalité invite les propriétaires à prendre immédiatement toutes les mesures possibles pour la destruction de cet insecte. »

(Suivent les signatures du syndic et du greffier.)

Quelqu'un se plaignant amèrement de la température de la saison, nous disait d'un ton presque sententieux : « Voyez-vous, tant qu'il pleuvra, nous n'aurons pas le beau temps. »

L. MONNET.